



B.I.L.

RUBIS

GAMME GEMMES

NATURE DES PRESTATIONS	1^{er} Euro et CFE
HOSPITALISATION	
HOSPITALISATION hors (acceptation préalable) - MEDICALE - CHIRURGICALE - PSYCHIATRIE : dans la limite de 1 500 Eur/an	100 % DES FRAIS REELS dans la limite des tarifs habituels et raisonnables du pays de soins par jour
CHAMBRE PARTICULIERE	100 % DES FRAIS REELS (limités à 65 Eur/jour)
LIT DE L'ACCOMPAGNANT D'UN ENFANT DE -12 ans	100 % DES FRAIS REELS (limités à 50 Eur/jour maxi 30 jours)
FRAIS MEDICAUX COURANTS	
Honoraires Généralistes	100 % DES FRAIS REELS (limité à 50 Eur/visite)
Honoraires Spécialistes	100 % DES FRAIS REELS (limité à 75 Eur/visite)
Analyses, radiologie, scanners	100 % DES FRAIS REELS
IRM (acceptation préalable)	
Auxiliaire Médicaux prescrits (2)	
Médicaments prescrits (1)	
Forfait Pharmacie Non Remboursable, prescrite par un médecin (1)	200 Euros
Kinésithérapie, orthophonie et orthoptie (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 2 000 Eur/an/pers)
Médecines douces (chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acupuncteur (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 30 Eur/visite, maxi 10 visites/an/pers)
Prothèses médicales (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 750 Eur/an/pers)
DENTAIRE	
Soins dentaires	90 % DES FRAIS REELS (limités à 1 800 Eur/an/pers)
Prothèses dentaires, y compris inlays, onlays (acceptation préalable)	90 % DES FRAIS REELS (limités à 450 Eur/dent et à 2 300 Eur/pers/an)
Orthodontie : enfant de moins de 16 ans (acceptation préalable) dans la limite de 6 semestres	90 % DES FRAIS REELS (maxi 670 Eur/semestre)
OPTIQUE	
Verres et monture	90 % DES FRAIS REELS (limités à 125 Eur/an/pers)
Lentilles prescrites	90 % DES FRAIS REELS (limités à 125 Eur/an/pers)
Forfait opération de la myopie	90 % DES FRAIS REELS (limités à 300 Eur/an/pers)
MATERNITE	
Frais d'accouchement y compris Césarienne	100 % DES FRAIS REELS (limités 3 000 Eur)
Frais liés au Traitement de la Stérilité - Fécondation in vitro dans la limite de 3 tentatives par adhésion	100 % DES FRAIS REELS (limités à 500 Eur)

(1) Fournitures pharmaceutiques prescrites par un médecin à l'exception des produits diététiques, hygiéniques, cosmétologiques et dermatologiques. (2) Infirmiers, sages femmes.

* La liste des Etablissements non conventionnés peut être adressée à l'adhérent sur demande.

EN OPTION :

Rapatriement, ou Transport sanitaire dans le pays d'origine du bénéficiaire, ou selon la gravité du cas, vers le Centre Médical le plus proche. Présence auprès du bénéficiaire, prise en charge des frais retour, prise en charge des frais de voyage en cas de décès d'un proche parent, rapatriement du corps en cas de décès.